

DEPARTEMENT  
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS  
11 AVRIL 2024

Date de convocation : le 04 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle Charette de l'Hôtel des communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS,

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND, Monsieur Jean-Marie GRIMAUD,

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Christophe HOGARD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST, Mesdames Véronique BESSE, Marie-Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marie RENOU

Nombre administrateurs en exercice : 17

Nombre administrateurs présents : 10

Nombre administrateurs votants : 11

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

**N°14 : RESIDENCE AUTONOMIE : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2023.**

Madame la Vice-Présidente du CCAS présente aux membres du Conseil d'administration le compte de gestion de la Résidence autonomie dressé par le Receveur municipal.

Considérant que les montants des mandats et des titres à recouvrer indiqués dans le compte de gestion du Receveur municipal sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative,

Considérant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur municipal n'appelle ni observations, ni réserves du Conseil d'administration,

Madame la Vice-Présidente du CCAS propose aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir approuver le compte de gestion de l'exercice 2023.

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 085-268500758-20240411-DEL14\_20240411-DE

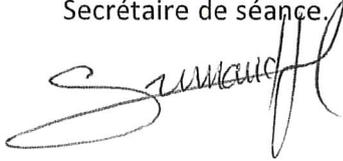
S<sup>2</sup>LOW

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte,  
à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 19/4/24

Publié électroniquement le : 22/4/24

**Jean-Marie GRIMAUD,**  
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

**Magali LOISEAU,**  
Vice-Présidente du CCAS.

